

"Ce qui frappe vraiment l'œil de l'étranger, c'est une promenade, la plus belle peut-être que possède aucune ville de la République. On la nomme le Jard. Les allées en sont magnifiques pour la longueur et la beauté des arbres ; le dessin des quinconces, élégant et varié [...]. Le Nau et la Marne l'embellissent encore et leur onde fugitive n'abandonne qu'à regret ce lieu dont la fraîcheur et la teinte romantique rappellent ce que la fable nous décrit des jardins des féeries"

JOSEPH DE LA VALLÉE / JOURNALISTE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE, 1797

Villes et Pays d'art et d'histoire
Châlons-en-Champagne

laissez-vous **conter**
les jardins

Le Grand Jard

Poumons verts de la ville, les jardins sont un des lieux privilégiés de promenade des Châlonnais dès l'époque médiévale.

Un espace vierge

A l'origine, cet espace de prairies, à l'extérieur des murs de la Ville, n'était ni agencé, ni cultivé mais planté çà et là de saules et inondé fréquemment par la Marne, située alors juste à côté.

En 1503, un canal (l'actuel Canal Louis XII) est creusé et vient scinder en deux parties la prairie : le Petit Jard* (l'actuel Grand Jard) et le Grand Jard (au-delà de l'Allée des Forêts).

L'actuel Grand Jard avait été donné dès l'époque médiévale à des proches de l'évêque, seigneur de la Ville (Pré-le-Bailli et Pré-le-Vidame). Les terrains furent progressivement rachetés par la Ville au cours du XVII^e siècle, formant à peu près l'espace que nous connaissons actuellement.

Les aménagements

Au XVIII^e siècle, l'Intendant de Champagne, Rouillé d'Orfeuil, réorganise les jardins, dans le cadre de sa politique d'embellissement de la capitale provinciale. En 1771, il crée le cours d'Ormesson, qui relie l'Intendance (actuelle Préfecture) aux jardins. Il fait également réaménager le Grand Jard par Bochet de Colluel, ingénieur des Ponts et Chaussées : les allées d'origine sont surélevées, créant des bassins de chaque côté, et leur tracé est réalisé de manière rectiligne. En même temps, les remparts sont abaissés afin d'harmoniser la perspective entre la Ville et la promenade. La porte du Jard est établie dans l'axe de l'Allée des Forêts, qui mène à Sarry.

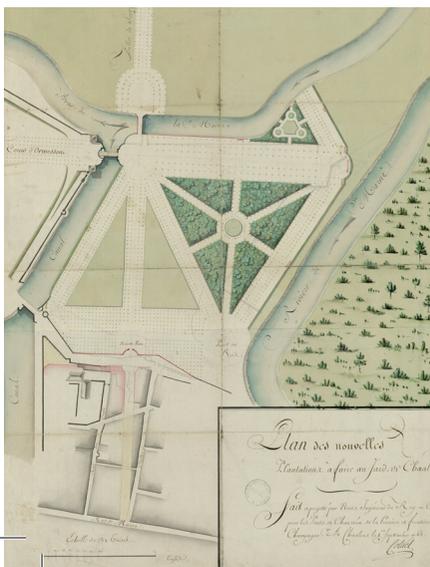
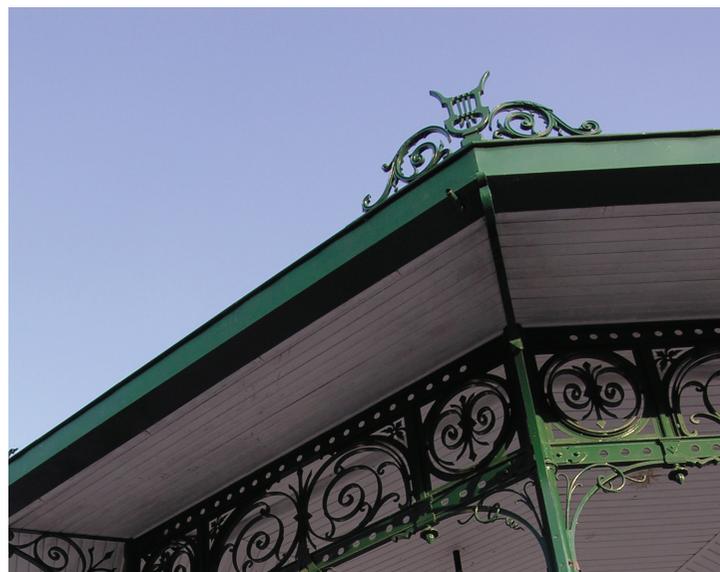
Un lieu de promenade

Jardin dit à la française, le Grand Jard est à l'origine planté d'ormes puis de marronniers et de tilleuls en 1872. Prônant la symétrie, ce jardin a un plan régulier, des perspectives nombreuses et les arbres sont en alignement. A l'ouest, le bord de la Marne est longé, jusqu'au XIX^e siècle, par le port aux Bois où étaient déchargés les matériaux de construction.

Le centre du Grand Jard est occupé par un kiosque à musique. Réalisé par l'architecte de la Ville, Ernest Collin, il date de 1885. Il accueille les sociétés musicales, fort nombreuses jadis à Châlons-en-Champagne. La structure métallique repose sur des fondations en pierre, décorées de parements en brique. Jusqu'en 1925, le kiosque a même été équipé d'un éclairage au gaz.

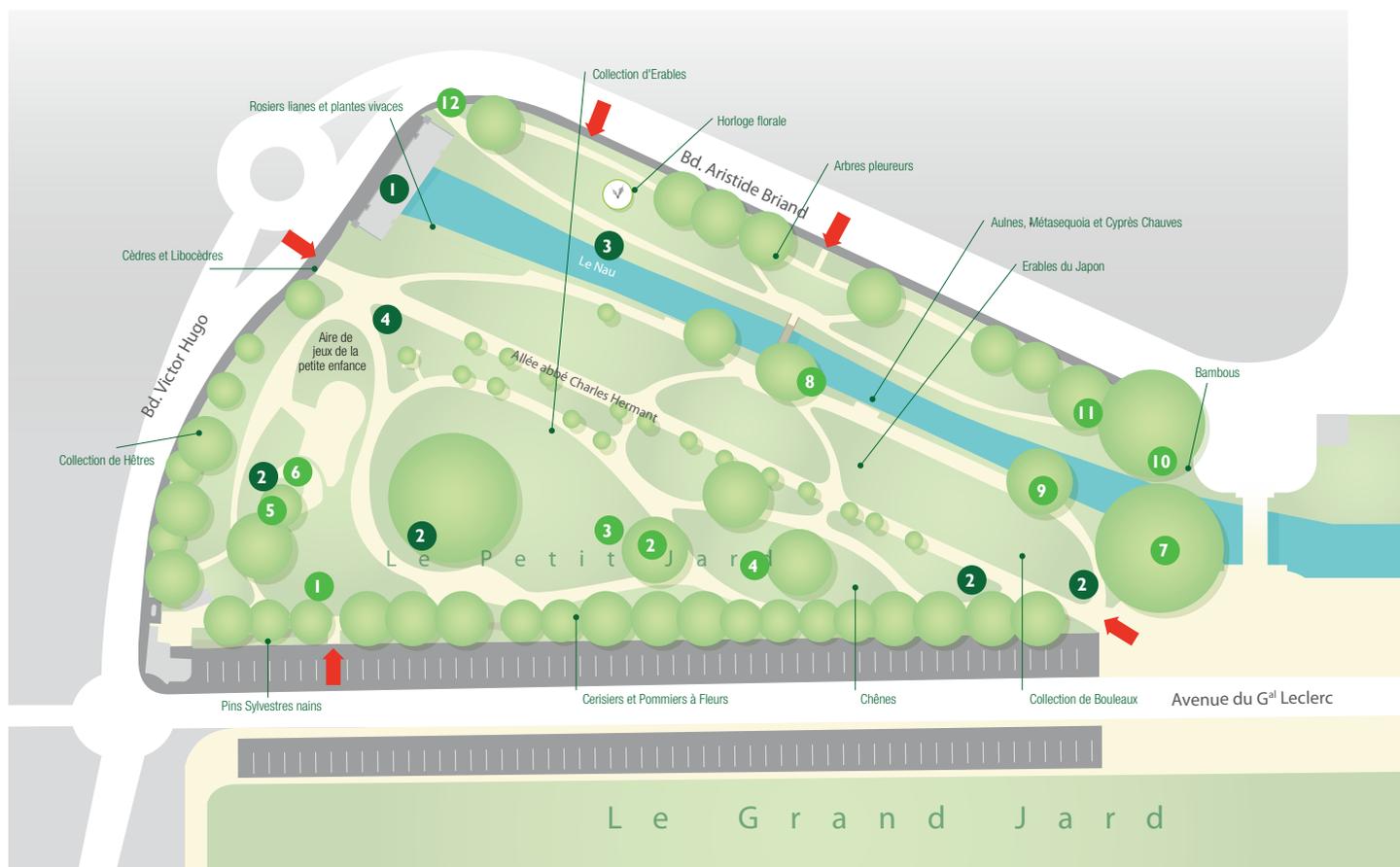
Le kiosque est l'emblème du Grand Jard pour tous les Châlonnais. Ses décors en fer forgé rappellent l'usage qui est fait du lieu

Plan de Bochet de Colluel présentant les nouveaux aménagements du Jard au XVIII^e siècle.



Le Petit Jard

En raison de la qualité des espèces présentées, le Petit Jard a été labellisé Jardin Remarquable.



Arbres remarquables

- 1 - Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)
- 2 - Erable de Colchide (*Acer cappadocicum*)
- 3 - Buis toujours vert (*Buxus sempervirens*)
- 4 - Pin laricio de Corse (*Pinus nigra laricio*)
- 5 - Chêne pédonculé pyramidal (*Quercus robur pyramidalis*)
- 6 - Fau de Verzy (*Fagus sylvatica tortuosa*)
- 7 - Platan commun (*Platanus acerifolia*)
- 8 - Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- 9 - Saule blanc (*Salix alba*)
- 10 - Hêtre commun (*Fagus sylvatica*)
- 11 - Marronnier commun (*Aesculus hippocastanum*)
- 12 - If commun (*Taxus baccata*)

Patrimoine architectural

- 1 - Le château du Marché
- 2 - Les statues des 4 Saisons
- 3 - La cabane à cygne
- 4 - La fontaine à boire

➔ Entrée du parc



L'horloge florale a été installée sur la rive droite du Nau, qui a été reliée au Petit Jard par une passerelle en 1877.

Les arbres remarquables

Les essences sont regroupées par familles afin de les comparer les unes aux autres et de démontrer leur évolution au fil du temps. Des espèces originales ont ainsi été plantées comme le fau de Verzy, le cyprès chauve, le copalme d'Amérique ou le tulipier de Virginie. Des espèces plus communes comme les marronniers, platanes ou érables jalonnent également le parc et sont parfois centenaires.

Vous pouvez découvrir douze de ces arbres remarquables grâce au plan ci-contre.

Le château du Marché surplombe le Nau qui longe l'allée Hermant, nom d'un des fondateurs de l'arboretum.



Un patrimoine architectural

L'élément principal du Petit Jard est le château du Marché, pont fortifié sur le Nau, vestige des anciennes enceintes. Il a été reconstruit en 1602 et agrandi au XIX^e des deux pavillons d'angle quand la Caisse d'Epargne a intégré ses locaux. En appareil champenois*, le bâtiment présente, côté Petit Jard, une tourelle en encorbellement. Les armoiries de la Ville, d'Henri IV et de l'évêque de l'époque, Cosme Clause, figurent sur la façade.

« L'abri à cygnes a été installé à la fin du XIX^e siècle. Il est dans le même style que la maisonnette située en face de l'aire de jeux. La fontaine à boire date de la même époque.

Les statues ont été réalisées par le sculpteur Carlos Carillo. Elles représentent les quatre saisons et sont venues remplacer les anciennes statues mythologiques qui avaient été en partie détruites lors de la tempête de 1999.

* **Jard** : lit d'une rivière errante, plan de grève et de sable. Le terme pourrait avoir une origine germanique, "gard" signifiant "clôture".

Appareil champenois : décor présentant une alternance de brique, rouge, et de craie, blanche, typique à Châlons-en-Champagne.

L'arboretum

En 1861, la Ville organise un concours régional agricole et aménagement, à proximité du Grand Jard, entre l'avenue et le Nau, un espace spécifique temporaire destiné à présenter des collections d'arbres. Mais le lieu est tellement apprécié des Châlonnais pour son ambiance bucolique qu'il est finalement conservé. Des travaux supplémentaires y sont alors réalisés (clôtures, bancs, vases en fonte ...). A partir de 1938, sous l'impulsion de deux botanistes, Pierre Gauroy et l'abbé Hermant, le Petit Jard se transforme en un véritable arboretum. Plus de 200 espèces d'arbres sont représentées.

Au début des années 2000, de grands travaux sont lancés par la Ville afin de réaménager le parc qui réouvre en 2001. La tempête de 1999 qui a abattu de nombreux arbres a anticipé la réalisation de ces travaux.

Le Jard Anglais

Espace actuellement fleuri, le Jard Anglais était autrefois une pâture pour les moutons.



Gravure de Barbat du XIX^e siècle montrant, au premier plan, le pont tournant du Jard Anglais.

Sur ce plan des Archives Municipales, on distingue bien les allées sinueuses.

Des chemins sinueux

Le Jard Anglais est créé en 1818 sur le principe des parcs à l'anglaise. Il est dessiné d'allées sinueuses, symbole de la nature libérée des contraintes rectilignes, à la place d'anciennes prairies inondables, où les moutons venaient paître. Prenant le contrepied du jardin à la française, le Jard Anglais permet de redécouvrir une nature sauvage et poétique. La passerelle en bois a été installée récemment et permet de circuler quand les pelouses sont inondées. Le parc est longé par un chemin de Grande Randonnée, le GR 654, qui relie Namur à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il est parcouru régulièrement par des pèlerins.

Des espaces protégés

Au XIX^e siècle, les ingénieurs cherchent aussi à dominer le réseau hydrographique : une écluse est construite au-delà des Jards, le canal latéral à la Marne est creusé (il passe actuellement entre le Grand Jard et le Jard Anglais) et impose la construction d'un pont entre les deux parcs, d'abord tournant puis remplacé par l'actuelle passerelle en 1888.

Les trois Jards, le Cours d'Ormesson ainsi que l'île du Jard sont sites naturels classés depuis 1929.

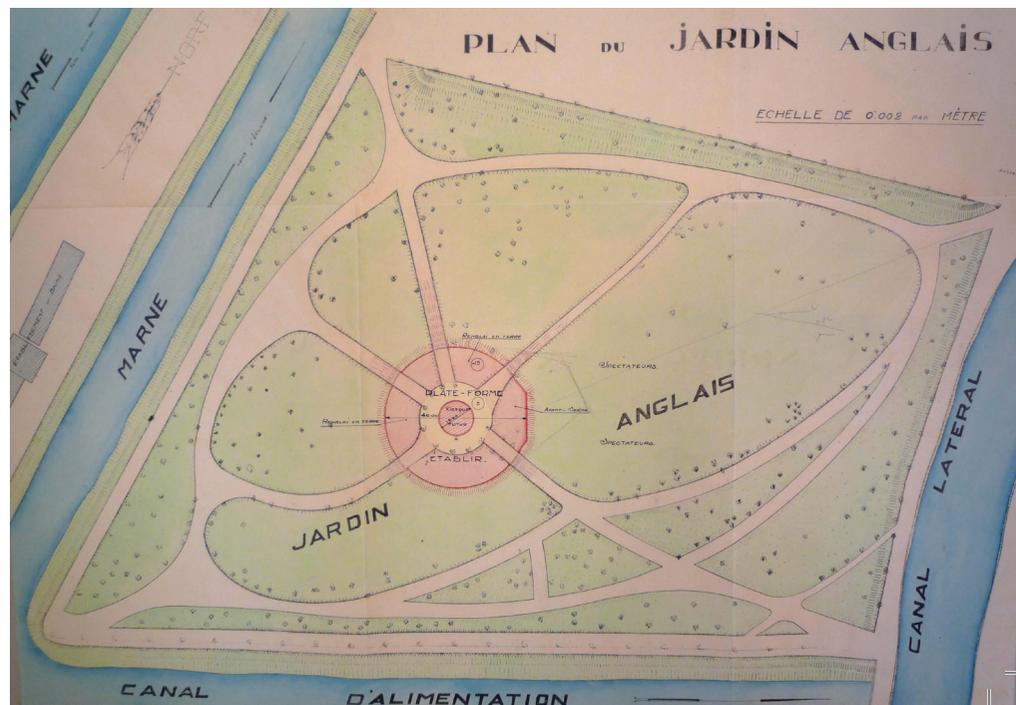
L'île du Jard accueille de nombreux oiseaux, comme des canards, des oies bernaches ou des hérons cendrés, qui l'utilisent comme habitat et lieu de nidification.

Un cadre de vie

Le patrimoine arboré des jards mais également des nombreux parcs et squares, fait l'objet d'une attention particulière de la part de la Ville de Châlons-en-Champagne : géoréférencement, diagnostic, réflexion sur la diversification des espèces, contraintes liées aux sites et au sous-sol, protection des arbres...

Suite à la tempête de 1999, un plan vert avait ainsi été mis en place : pour tout arbre abattu, un arbre a été replanté.

Les arbres des jards forment un véritable poumon vert au cœur de la rive droite. Rive gauche, le parc de la Bidée offre aujourd'hui, quant à lui, sur 1,3 ha, un lieu de détente et de rencontre intergénérationnel avec parc animalier et aire de jeu.



Découvrir les jardins

Les parcs sont ouverts tous les jours.

Le règlement des parcs, jardins et squares de la Ville s'applique.

Laissez-vous conter **Châlons-en-Champagne,** Ville d'art et d'histoire...

... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture. Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Châlons-en-Champagne et vous donne des clés de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil de ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser des questions.

Le service animation du patrimoine

coordonne les initiatives de Châlons-en-Champagne, Ville d'art et d'histoire. Il propose toute l'année des animations pour les Châlonnais et pour les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Animation du Patrimoine,
Hôtel de Ville, Place Foch,

51 022 Châlons-en-Champagne cedex

Tél. 03 26 69 98 21

Courriel : animation.patrimoine@chalonsenchampagne.fr

Si vous êtes en groupe

Châlons-en-Champagne vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre attention vous sont envoyées à votre demande.

Châlons-en-Champagne appartient au **réseau national** des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXe siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 181 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

à proximité,

Reims, Langres, Sedan, Troyes, Bar-le-Duc, Soissons, Laon, Meaux, Noisiel, Charleville-Mézières bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire.



CHÂLONS
en
CHAMPAGNE

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Ministère de la Culture et de la Communication

Ministère de la Culture et de la Communication

Maquette **Teddy Picaudé - Direction de la Communication
Ville de Châlons-en-champagne**

Photos **selon la charte graphique LM Communiquer
Ville de Châlons-en-Champagne, Pascal Ploix, Patrick Martin,
Bibliothèque Georges Pompidou, Musée des Beaux-arts et d'Archéologie**

Plan **Teddy Picaudé**

Textes **Animation du Patrimoine - Ville de Châlons-en-Champagne**